

## Les Frais du PER Individuel : Groupama Nouvelle Vie

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous

### Remarques introductives

- Les frais de gestion du plan ou du contrat correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des fonds correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance des Unités de Compte. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une moyenne des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une moyenne et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

Groupama Nouvelle Vie	
Montant minimal de versement	300€ en versement libre ou 50€/ mois en versements périodiques
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	Droit unique de 5 € à l'adhésion
<b>Frais annuels</b>	
<b>Frais de gestion du plan</b>	
Frais des supports fonds euros	0,70%
Frais des supports unités de compte	0,96%
Gestion à horizon	-
<b>Frais de gestion des fonds</b>	
<b>1/ Gestion libre</b>	
Fonds actions (moyenne)	1,88%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,94%
Fonds obligations (moyenne)	1,09%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,56%
Fonds immobilier (moyenne)	1,85%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,63%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,88%
<b>2/ Mode de gestion pilotée ou standardisée</b>	
<b>Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)</b>	
Profil prudent (moyenne)	1,43%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,91%
Profil équilibré (moyenne)	1,56%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Profil dynamique (moyenne)	1,62%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,04%
<b>Autres frais annuels</b>	
Frais forfaitaires	Droit unique de 5 € à l'adhésion
Frais proportionnels	5€ (frais associatifs annuels)
<b>Frais ponctuels par opération (taux maximal)</b>	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	1% si moins de 5 ans 0% au-delà
Frais sur les versements de rente	3%
Frais de rachat	-

### Mentions légales

Groupama Assurances Mutuelles pour le compte des Caisses Régionales d'Assurances Mutuelles Agricoles.  
Caisse Nationale de Réassurance Mutuelle Agricole Groupama  
RCS Paris 343 115 135 - Siège social: 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris

Les contrats d'assurance vie et de capitalisation sont assurés par Groupama Gan Vie.  
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros  
RCS Paris 340 427 616 - APE : 6511Z - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)  
4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09

